

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2265

Artikel: Crise démographique et crise de la croissance : les faiblesses d'une approche purement économique du vieillissement de la population
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise démographique et crise de la croissance

Les faiblesses d'une approche purement économique du vieillissement de la population

Jean-Daniel Delley - 23 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35745>

Le vieillissement accéléré de la population met en danger la prospérité du pays. Le [Secrétariat à l'économie](#) (Seco) lance ce cri d'alarme et appelle à travailler plus.

En s'appuyant sur quatre études qu'il a commandées, le Seco prévoit un ralentissement de la croissance économique au cours des prochaines décennies. Une croissance qui pourrait fondre de moitié et un PIB par habitant qui diminuerait de 11% à l'horizon 2065. Seuls les secteurs de la santé, de l'hébergement médico-social, de l'action sociale et des pharmas créeraient encore de la valeur ajoutée.

Les experts constatent une corrélation significative entre la structure démographique et le niveau de bien-être. Pour remédier à cette dégradation, ils ne voient qu'une issue: travailler plus. En clair retarder l'âge de la retraite, encourager les retraités à poursuivre une activité rémunérée, faciliter la compatibilité entre vie active et famille de manière à attirer plus de femmes sur le marché du travail, recourir à l'immigration.

La [NZZ](#) commente l'information de manière dramatique en parlant du vieillissement comme d'une «*bombe à retardement*» que ni

l'opinion publique ni les autorités ne semblent vouloir désamorcer. Or la situation est grave, poursuit le quotidien zurichois. Car seule la croissance économique pourra assurer le financement de la prévoyance vieillesse et des prestations sociales. Faute de quoi la pression fiscale ne pourra que s'alourdir, tout comme la quote-part de l'Etat, une perspective effrayante pour ce défenseur des valeurs libérales.

Des raisons suffisantes pour prôner une élévation de l'âge de la retraite, comme le préconise d'ailleurs l'OCDE dans son dernier [rapport](#) sur la Suisse et les Jeunes libéraux-radicaux avec leur [initiative populaire](#).

Travailler plus et plus longtemps pour garantir la croissance économique, garante de notre bien-être et de notre prospérité? Le PIB, étalon présumé de la prospérité, mesure la valeur des biens et services auxquels on peut attribuer une valeur marchande. Y compris donc ceux qui ne contribuent en rien à notre bien-être: ainsi des accidents de la circulation qui pèsent lourdement sur l'intégrité physique des personnes, mais contribuent - frais de carrossiers et hospitaliers - à gonfler le PIB; ainsi de la multiplication des prestations médicales dont on

sait que près d'un tiers se révèle [inutile](#), voire dangereux.

Mesurer la prospérité à la seule aune du PIB revient donc à additionner des produits hétéroclites, qu'ils contribuent ou pas au bien-être des individus. Et à ignorer ceux qui ne revêtent pas une valeur marchande, quand bien même ils se révèlent essentiels à ce bien-être, comme le travail domestique.

Cette croissance recherchée nous a certes apporté de nombreux avantages: espérance de vie prolongée, état de santé amélioré, services allégeant l'effort physique notamment. Mais elle nous a aussi conduits dans des impasses. L'accumulation de richesses n'a pas éradiqué les inégalités qui aujourd'hui déstabilisent les régimes démocratiques. Elle s'est faite grâce à l'usage intensif des énergies fossiles qui contribue au dérèglement climatique et des ressources naturelles en général. Elle dépend de notre propension à consommer sans retenue qui induit plus de frustration que de bien-être. Même si la croissance a permis une diminution substantielle de la durée du travail, elle n'a guère amélioré la qualité et le sens de ce travail pour un grand nombre de personnes actives, voir notamment les conditions offertes par les plateformes numériques.

La course à la croissance – augmentation du PIB comme garantie de la prospérité – ignore ces impasses. Travailler plus pour persister à cheminer sur ces voies à terme sans issue? Commençons d’abord par faire le ménage.

En premier lieu, faire que la répartition des fruits du travail obéisse au principe d’équité.

Pourquoi travailler plus si mon salaire ne suffit pas à vivre dignement et si la concentration du patrimoine se poursuit? Ensuite créer un droit à la formation continue (année sabbatique, congés-formation). Comment travailler plus si je suis éjecté du marché du travail? Puis mettre en place une organisation du travail au service des personnes, qui

garantisse l’autonomie des femmes et des hommes et donne du sens à leur activité.

Ainsi l’élévation de l’âge de la retraite pourrait être perçue positivement comme une résultante de l’allongement de la vie active en bonne santé et non comme une contrainte au service de la croissance économique.

Habitat: la force d’inertie des logements existants

Une journée d’études fait le point sur l’habitat de demain

Michel Rey - 24 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35750>

En 2018, le parc immobilier suisse comptait 1,7 million de bâtiments à usage d’habitation, comprenant 4,5 millions de logements. La moitié de ceux construits avant 1971 accueille 45% de la population. La part des logements occupés par leurs propriétaires n’a cessé d’augmenter au cours de ces dernières années. Sur dix bâtiments à usage d’habitation construits entre 1981 et 2010, sept sont des maisons individuelles. C’est dans ce type de logements que l’on observe la plus forte proportion de personnes âgées de plus de 65 ans.

Ces logements vont connaître des changements de propriétaire dans les prochaines années. Ils devront être rénovés pour les adapter aux standards de confort et aux exigences en matière d’économie d’énergie. C’est à

cette problématique que l’Office fédéral du logement a consacré sa [journée annuelle](#) 2019 sur le thème «*Se préoccuper aujourd’hui de l’habitat de demain: que faire du parc de logements existants?*» Les différents rapports auxquels nous nous référons sont accessibles sur le site de la journée de séminaire du 7 novembre.

Principaux enseignements: la majorité des propriétaires aisés ne sont pas prêts à vendre leur logement ni à procéder à des travaux d’assainissement et d’économie d’énergie pour répondre aux normes actuelles. Il est quasi impossible d’envisager une politique de densification de ces zones de villas des années 70-80. Cette densification s’opère au gré des transformations de chaque bâtiment.

Des propriétaires âgés peu disposés à céder leur bien

Près de la moitié des retraités sont propriétaires de leur logement et les personnes de plus de 54 ans représentent environ 45% de l’ensemble des propriétaires en Suisse. Selon l’étude «*Viabilité du logement des seniors: comment fonctionnent les propriétaires de 50 ans et plus?*» présentée par l’Association suisse des propriétaires fonciers (HEV Suisse) et par l’Office fédéral du logement, la majorité de ces propriétaires n’ont pas l’intention de vendre leur bien-fonds.

A la retraite, leur situation financière s’est péjorée, mais demeure confortable grâce à un logement – appartement ou maison – acquis à des conditions financières